

FICHE DE CAPITALISATION N°1

Appellation des fermes pratiquant l'accueil éducatif

La première ferme pédagogique a vu le jour aux États-Unis dans la banlieue de New York en 1947. C'est une école privée avec un internat qui s'est adossée à une ferme de 75ha. Elle est ensuite devenue un centre de soin pour des enfants déscolarisés ou ayant des problématiques de socialisation. Ce sont ensuite les pays du nord de l'Europe, dans les années soixante, qui ont favorisé le développement des fermes pédagogiques pour rapprocher les citadins de la nature en même temps que la dynamique d'éducation relative à l'environnement prenait de l'ampleur. En France la première ferme pédagogique a été créée en 1974. A cette époque les exploitations agricoles n'avaient pas de vocation pédagogique. Ce n'est que vers la fin des années quatre-vingt que les agriculteurs voient un intérêt à ouvrir leurs portes pour diversifier leur activité et communiquer sur l'importance de leur métier. Ainsi le nombre de fermes pédagogiques sous des formes très diverses augmente de façon significative dans les années quatre-vingt-dix.

La commission interministérielle chargée du suivi des fermes pédagogiques publie alors le 5 avril 2001 une définition relative à la notion de ferme pédagogique : "la ferme pédagogique est une structure présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire et qui souhaite développer cette activité".

Les deux types de fermes pédagogiques

Il existe deux types de fermes pédagogiques issues de deux « mouvements » : l'éducation à l'environnement et la diversification agricole :

- **Les fermes d'animation :**

Les fermes d'animation sont des fermes urbaines ou périurbaines, avec peu ou pas de production agricole commercialisée. Elles ont été créées pour accueillir prioritairement des enfants, mais leur public se diversifie de plus en plus. Ces structures disposent d'une grande diversité d'espèces animales domestiques ; la découverte de la ferme dans son environnement permet de mieux comprendre les liens ville-campagne. C'est la ferme pédagogique au sens traditionnel du terme.

- **Les exploitations agricoles :**

Les exploitations agricoles gardent leur fonction première de production et accueillent des enfants, des jeunes ou des adultes de façon régulière dans le cadre scolaire ou extra scolaire. Elles permettent à l'enfant et à l'adulte de découvrir, à travers l'animal et les cultures, les métiers de la terre et les productions à l'échelle du consommateur ».

Dans l'usage, les fermes d'animation se nomment bien souvent des fermes pédagogiques, tandis que les exploitations agricoles proposant de l'accueil éducatif à la ferme optent pour des appellations du type : « fermes d'animation éducatives », "fermes d'accueil", "fermes ouvertes",...

Définition de l'accueil éducatif à la ferme du réseau CIVAM

Dans le réseau CIVAM l'accueil éducatif à la ferme pratiqué par les agriculteurs eux même est principalement un accueil réalisé à la journée ou à la demi-journée avec des objectifs éducatif autour de l'éducation à l'agriculture et à l'alimentation. L'approche, le thème, les conditions d'accueil sont propres à l'agriculteur (ou à son réseau) et au groupe accueilli.

La majeure partie du temps, c'est un accueil de groupes avec un ou des responsables qui ont préparé et réservé leur journée. L'agriculteur est alors l'accueillant et non pas l'organisateur.

Les publics peuvent être variés : enfants dans le cadre scolaire ou extra-scolaire, club (randonneurs, personnes âgés), grand public dans le cadre d'un évènement organisé...

La documentation sur les fermes d'animation (fermes pédagogiques) étant déjà développée nous nous centrerons pour ces fiches de capitalisation exclusivement sur les exploitations agricoles développant une activité d'accueil éducatif à la ferme.

De la même façon la réglementation et la fiscalité concernant les structures organisatrices de séjours et/ou de journées éducatives (centre de vacances, centres de loisirs...) existent : points clés des Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs. Nous nous attacherons alors à développer les règles et la fiscalité qui incombe à l'agriculteur accueillant du public sur sa ferme dans un but pédagogique ou éducatif.